

O FIL DE L'INFO CLONAS N°209 Juillet 2020



SITE INTERNET

Rappel de l'adresse : <https://www.clonas.fr>

Votre application smartphone « **Clonas sur Vareze** » est à télécharger par Google Play (Android) ou Apple Store (iPhone) en tapant « *clonas sur vareze* » dans le moteur de recherche.

La mairie est joignable au **04 74 84 91 44**.
commune@clonas.fr / accueil@clonas.fr

O FIL DE L'INFO MAIRIE

Urbanisme

Rappels :

- Il est obligatoire de déposer une déclaration préalable en mairie, pour toute construction de clôtures. Les clôtures et les annexes (abri de jardin, etc...) ne sont jamais instruites dans les permis de construire.
- Il est obligatoire de déposer une déclaration préalable en mairie, pour tout ravalement de façades et changement de tuiles.
- **Les constructions de moins de 20 m², non attenantes à la construction principale, sont soumises à déclaration préalable. Si elles sont supérieures à 20 m², il faut un permis de construire. Celles de moins de 40 m², attenantes à la construction principale, sont soumises à déclaration préalable. Si elles sont supérieures à 40 m², il faut un permis de construire.**

Dossiers ayant fait l'objet d'un arrêté du Maire sur proposition du Service instructeur de la CCEBER :

❖ **Déclarations préalables**

MONNERAYE V. / SMEYERS G. : AD 1021. 38 Route d'Auberives. Pose de 2 portails.

Arrêté positif du 29/05/2020

RAZZINI S. : AD 1030. 46 Route d'Auberives. Division parcellaire.

Arrêté positif du 10/06/2020

BAGAGLI Y. : AE 605. 12 ter Rue du 14 juillet. Clôture.

Arrêté positif du 16/06/2020

BESSET G. : AD 925. 2 Le Petit Chemin.

Balcon + porte fenêtre

Arrêté positif du 17/06/2020

Recensement militaire



Les jeunes gens, filles et garçons, **nés en juillet 2004**, doivent se rendre en mairie dès leur date anniversaire, afin de se faire recenser. Ils devront se munir de leur carte nationale d'identité sécurisée et du livret de famille de leurs parents.

Cette démarche est nécessaire car le diplôme, remis lors de la Journée Défense et Citoyenneté (JPD), est réclamé lors de l'inscription à :

- Un examen scolaire
- Au permis de conduire

Les administrés peuvent joindre le Centre de Varces au **09 70 84 51 51** :

- Du lundi au jeudi : 08h30 - 11h30 et 13h - 16h
- Vendredi : 08h30 - 11h30 et 13h à 15h

Commerces

A partir du 1^{er} juillet 2020, un dépôt de pain sera proposé au « Bar des Sports » par la boulangerie artisanale « la Saint-Clairoise » de St Clair du Rhône : *Viennoiseries et différents pains seront à votre disposition : céréales, complet, en sus des pains classiques. Il est conseillé de réserver.*

Horaires d'ouverture :

- **Du lundi au vendredi : 7h - 13h et 15h - 19h**
- **Samedi : 7h30 - 13h et 15h - 19h**
- **Dimanche : 7h30 - 12h30**
- **Fermé mardi 14 juillet 2020**
- **Fermé du jeudi 30 juillet au mardi 4 août 2020 inclus**

Dépôt de pain et journal à l'agence postale :

- **Les 30, 31 juillet et 3 et 4 août 2020**

Horaires ouverture mairie

A partir du **lundi 6 juillet 2020**, la mairie sera ouverte au public :

- **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00**

La mairie sera fermée au public :

- **Du lundi 10 au vendredi 14 août 2020**

Villa de Licinius : ouverture

Elle est ouverte à partir du 8 juillet 2020 :

- Du mercredi au dimanche de 14h30 à 18h30

Il y a 1 départ de visite toutes les heures soit 4 visites par jour. 4 personnes maximum par visite

Cet été l'office de tourisme propose des initiations au vélo électrique au départ de la Villa Licinius

Les vendredis 10 et 24 juillet 2020

Médiathèque communale

La Médiathèque prend ses quartiers d'été :

- ✓ Dernière permanence le samedi le 4 juillet 2020 de 10h à 12h avant septembre 2020

- ✓ Fermeture du 27 juillet au 14 août 2020 inclus

Les permanences seront assurées :

Les mardis (16h-18h), les mercredis (14h30-17h30) et les vendredis (16h-18h).

Coupure d'électricité

Une coupure d'électricité est prévue le **mercredi 29 juillet 2020 entre 8h00 et 12h30.**

Sont concernés les habitants des :

2 Rue du 8 mai + Route des Rozons + 1 et 2 Route d'Auberives + 1, 2 et 4 Route de Chavanay + 6 Chemin des prairies.

Environnement sonore

Extrait de l'arrêté préfectoral du 31 juillet 1997

« *Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage, ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.* ».

Cela concerne notamment :

- Les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif :
 - Les animaux domestiques en général et les chiens en particulier
 - Les travaux de bricolage et de jardinage
 - La musique

Horaires autorisés :

- ✓ Les jours ouvrables : 8h30 - 12h et 14h - 19h30
- ✓ Les samedis : 9h - 12h et 15h - 19h
- ✓ Les dimanches et jours fériés : 10h - 12h

Pendant l'été, adoptons des règles de savoir vivre ensemble : piscine, musique ... « Je pense au bien-être de chacun, je respecte les horaires et je baisse le son ».

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage des bacs jaunes se fera :

- Vendredi 10 juillet 2020
- Vendredi 24 juillet 2020
- Vendredi 7 août 2020



Rappel : les bacs doivent être sortis la veille et rentrés rapidement après le ramassage, pour ne pas encombrer les voies.

Préservons la sécurité des facteurs

Chaque année, nombreux sont les facteurs à être victimes de blessures dues aux morsures de chiens

Afin d'éviter toute possibilité de contact entre un facteur et un chien, il serait souhaitable de respecter les mesures suivantes :

- Avoir une boîte aux lettres non accessible pour le chien, y compris en passant la tête à travers le grillage, en entrée de propriété, côté rue, en bordure de voie ouverte à la circulation
- S'équiper d'une sonnette permettant d'avertir le client de la distribution d'un colis ou d'une lettre recommandée
- Vérifier la bonne hauteur du portail et le bon entretien des clôtures

Merci de veiller à la mise en place de ces dispositions afin de préserver la sécurité des facteurs.

Une bouffée d'oxygène

Une Bouffée d'Oxygène » a rouvert lundi 8 juin 2020 et sera ouvert exceptionnellement jusqu'au 27 juillet 2020.

L'accueil se fait dans le respect des règles sanitaires. « Une Bouffée d'Oxygène » s'adresse aux parents, aidants, familles d'enfants ou adultes en situation de handicap et/ou atteints de maladies chroniques.

Tous les lundis matin à partir de 9 h

Vous êtes à la recherche d'un moment convivial, d'informations... Venez partager un thé ou un café.

Pour un vrai répit, les enfants (et fratrie) si besoin, sont accueillis par deux professionnels dans une salle à proximité.

Pour plus d'informations : ☎ 04 74 29 00 61

Nouveau à Clonas

- Deux infirmières se sont installées au Centre de kinésithérapie « Kinéo », 31 Route de la Varèze.
 - Marion DESTAING ☎ 06 63 46 23 72
 - Sylvie GIRARD ☎ 06 76 40 76 03
- Une autre infirmière s'installera à partir du 7 septembre 2020, au 4 Route de la Gare :
 - Christine GROLEAT ☎ 06 14 88 13 50

Pour rappel numéro du Cabinet infirmier - Place de la mairie : ☎ 07 78 51 55 03.

Séjours de vacances UCOL

L'Union Cantonale des Œuvres Laïques a pris la décision d'organiser ses traditionnels séjours d'été au Chambon sur Lignon.

Les préconisations sanitaires, pour garantir la sécurité des enfants et du personnel, seront appliquées de façon optimale.

4 séjours sont proposés pour les enfants de 6 à 13 ans :

- 2 multi activités (tir à l'arc, accrobranches, parcours d'orientation ...)
 - Du 12 au 18 juillet et du 9 au 15 août 2020
- 2 séjours d'imprégnation à la langue anglaise
 - Du 18 au 22 août 2020 - élèves de CM1 et CM2
 - Du 22 au 26 août 2020 - élèves de 6^{ème} et 5^{ème}

Le fil conducteur sera « *Le monde imaginaire de Harry POTTER* ».

Renseignements : UCOL du Pays Roussillonnais - Maison des associations - 5 Rue Beyle Stendhal 38150 Roussillon : ucol.roussillon38@orange.fr ou ☎ 04 74 86 60 63 ou centre.marchisio@gmail.com

Allo familles Isère

La crise sanitaire et le confinement auxquels ont été soumis parents, adolescents et enfants, ont eu des impacts émotionnels et psychologiques, pouvant parfois conduire à des tensions, voir même des violences intrafamiliales ... Des impacts que la sortie progressive du confinement pourra peut-être adoucir, mais qu'elle pourra difficilement effacer.

En réponse à un besoin grandissant et afin d'agir de manière préventive, le Département de l'Isère ouvre le dispositif téléphonique de soutien parental : **Allo Familles Isère (0800 00 38 38)**

Ce dispositif d'écoute et de conseil pour les parents et les jeunes est ouvert :

- Du lundi au vendredi
- De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

O FIL DE L'INFO CCEBER

CAUE - Permanences de l'Architecte Conseil

Les permanences régulières avec l'Architecte conseil n'ont pas repris.

Par contre, il est possible de le joindre pour tout renseignement ou prise de rendez-vous en appelant au ☎ 06 08 07 33 14.

Déchèteries mode d'emploi

L'accès aux déchèteries est réservé aux particuliers de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.

- Les véhicules à plateau ou à benne basculante ne sont pas acceptés
- Un justificatif de domicile récent doit être présenté
- Les apports en déchèterie ne peuvent excéder **2m³ par jour**

Les horaires d'ouverture de la déchetterie de St Clair du Rhône :

- Du lundi au samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

Collecte de pneus et radiographies

Jusqu'au 15 juillet puis en novembre 2020, vous pouvez apporter vos pneus hors d'usage (véhicules légers uniquement et **sans jante**) ainsi que vos anciennes radiographies argentiques (**sans leur pochette**) à la déchèterie de St Clair du Rhône (ZA de Varambon).

Se munir d'un justificatif de domicile.

En dehors de ces périodes, le dépôt de pneus et de radiographies en déchèterie est **interdit**.

Cette collecte est réservée aux particuliers.

Collecte vêtements et verre

- ❖ La collecte de vêtements :

Elle a repris depuis le 22 juin 2020.

Attention toutefois, le service risque d'être saturé à sa réouverture, conservez encore quelque temps vos sacs de vêtements, surtout ne pas les déposer au pied du container !

- ❖ Pour la collecte du verre :

Attention à ne pas déposer les bouteilles au pied des bennes pleines et à bien vider les flacons, pour éviter les odeurs désagréables pour le voisinage.

Office de tourisme : « barre à bâbord »

Il vous propose différentes manifestations durant l'été. L'agenda est joint à ce O Fil. N'hésitez pas à le consulter.

Sur notre commune :

Initiation au vélo électrique

Vendredis 10 et 24 juillet 2020 de 9h15 à 10h30

RDV à la Villa de Licinius 1 rue de Bourbourey

Renseignements : ☎ 04 74 86 72 07

infos@tourisme-pays-roussillonnais.fr

www.tourisme-entre-bievreethone.fr

O FIL DES ASSOCIATIONS

Loisir Musical Clonarin

Une année perturbée mais qui aboutit pourtant.

Les cours de musique du lundi soir ont repris dès la fin mai au Foyer communal, dans l'observation rigoureuse des mesures barrières.

Les élèves ont ainsi pu se replonger dans l'étude instrumentale pour un mois entier, avant la pause estivale.

Cela a permis à chacun de consolider les acquis et résultats de cette année si particulière.

Nous vous donnons rendez-vous pour de nouvelles aventures musicales dès la rentrée.

Cette invitation s'adresse à tous, petits ou grands, jeunes de corps ou bien d'esprit, enfant ou adultes, ... tous ceux qui souhaitent débiter ou poursuivre, voire reprendre des études musicales, dans une ambiance chaleureuse.

Contacts : musicabelle@orange.fr

☎ 06 80 44 09 12

☎ 06 09 42 78 69



Comité des fêtes

La reprise en septembre

L'association espérait organiser en septembre 2020 la « marche gourmande » qui n'a pu avoir lieu au mois de mai.

Finalement, la Commission en charge de cette animation a décidé de l'annuler pour cette année :

- Trop d'incertitudes subsistent sur l'évolution des conditions sanitaires et l'organiser avec des contraintes la rendrait moins festive

La star c'est mon jardin

Le concours du plus beau potager et du plus beau jardin est prolongé d'un mois.

Vous pouvez vous inscrire et envoyer vos photos jusqu'au 31 juillet 2020 sur l'adresse mail suivante : « cdfclonas@gmail.com ».

Les résultats seront donnés lors de l'assemblée générale le vendredi 11 septembre 2020

Tennis Club de Clonas

Stages de Tennis juillet 2020

Du 27 au 31 juillet 2020

➤ **5/6 ans (nés en 2015 et 2014)**

- Ouverts à tous 1h par jour en matinée.
- Groupes de 4 à 6 joueurs par niveau.
- 30 € pour 5 jours



Du 15 au 17 juillet 2020 (- 40 % si 3 jours de stage)

Du 27 juillet au 31 juillet 2020

➤ **7/17 ans (nés en 2013 et avant)**

- « De la découverte aux compétiteurs »
- 1h30 par jour en matinée ou à 17h
- Respect des mesures édictées par FFT et ministère des sports
- 45 € pour 5 jours + 3 € pour non licenciés
- -10 % à partir du 2^{ème} enfant

➤ **Adultes**

- Initiation, perfectionnement et compétition 1h30 par jour dès 18h
- Respect des mesures édictées par FFT et ministère des sports
- 30 € à 50 € pour 3 à 5 cours
- -10 % à partir du 2^{ème} stage

Inscriptions :

Après le 28 juin 2020, en fonction des places disponibles.

Renseignements et inscriptions : ☎ 06 83 00 94 52

Ludivine CORTOT ou ludicortot1@gmail.com

24^{ème} tournoi open de tennis

Tournoi international Hommes & Dames

Il se déroulera **du 31 août au 20 septembre 2020**

Tournoi conforme aux règles sanitaires en vigueur

Renseignements et inscriptions :

www.tcclonas.fr